

**L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LES VILLES MOYENNES  
ET LEURS INTERCOMMUNALITÉS**

**— Éléments de problématique —**

**1 • LA GENÈSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN VILLES MOYENNES**

**L'implantation de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes** est issue de la rencontre, dans les années 80, de deux mouvements : au niveau national, l'accroissement des effectifs étudiants combiné à l'incapacité de la structure universitaire traditionnelle à y faire face ; au niveau local, la volonté de permettre à la jeunesse de se former sur place et de développer une ingénierie en liaison avec le tissu économique, social et culturel local.

Le développement de l'enseignement supérieur dans les villes moyennes contribue indéniablement au maillage du territoire et à sa structuration en même temps qu'il répond à **une finalité sociale de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur, y compris universitaire**. Car la proximité permet à des jeunes qui n'auraient pu suivre de cursus, d'accéder aux enseignements post-bac, beaucoup d'entre eux ne pouvant pas se loger à la capitale régionale pour des raisons financières. On notera à cet égard, que le taux d'étudiants boursiers en villes moyennes est supérieur à la moyenne nationale.

Les villes moyennes et leurs communautés ont ainsi joué un rôle déterminant dans le processus de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Elles accueillent aujourd'hui 13 % de la population étudiante, et continuent d'apporter un important concours financier à l'enseignement supérieur, y compris à la vie étudiante, en particulier en matière de logement.

**Les implantations de formations post-bac dans les villes moyennes sont, globalement, un succès**. Et elles le sont grâce à un investissement fort, continu, important, volontaire, qui fait suite à des décisions politiques clairement exprimées des villes moyennes qui accompagnent ces implantations dont le taux de réussite est supérieur aux universités-mères.

Et il faut souligner que, alors que l'on assiste à une stabilisation globale des effectifs de l'enseignement supérieur, ceux des sites des villes moyennes sont globalement en croissance tandis que ceux des grandes métropoles universitaires tendent à se réduire.

## **2 • LA SPÉCIFICITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN VILLES MOYENNES**

Cette spécificité tient :

- d'une part, en l'existence **d'une large palette de formations post-baccalauréat** allant des sections de techniciens supérieurs (STS) aux filières universitaires (LMD), en passant par les instituts universitaires de technologie (IUT), aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), aux instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), etc. Sans oublier la recherche et le transfert de technologie.
- d'autre part, le **tissu économique des villes moyennes et de leurs intercommunalités** est caractérisé par la présence de petites et moyennes entreprises et d'industries qui ont un besoin important d'innovation pour rester dans la course économique.

Les maires de villes moyennes et les présidents de leurs communautés ont engagé très tôt un **rapprochement entre les besoins des entreprises et les formations supérieures** dispensées sur leur territoire. Ils jouent le rôle de facilitateur, et favorisent la mise en cohérence entre tissu économique local et offre de formations. L'atout des villes moyennes et de leurs intercommunalités est leur ancrage dans le territoire économique, et leurs élus ont une **capacité importante à mobiliser les acteurs économiques et ceux de l'enseignement supérieur**. Les maires de villes moyennes et les présidents de leurs communautés ont initié des politiques locales volontaires fondées sur le développement de l'excellence autour de filières spécialisées, tout en favorisant **la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur**.

En effet, les maires des villes moyennes et les présidents de leurs intercommunalités sont attachés à garantir l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, y compris aux formations de troisième cycle, et souhaitent préserver un enracinement local de la jeunesse. Au regard des **objectifs de Lisbonne** qui visent entre autres que 50 % d'une classe d'âge soient diplômés de l'enseignement supérieur, les villes moyennes et leurs intercommunalités estiment qu'il est indispensable de **poursuivre la démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur**.

**L'excellence n'est donc pas l'exclusivité des métropoles**, les villes moyennes et leurs intercommunalités constituent sans aucun doute un facteur dynamique incontournable dans la logique de compétitivité et d'excellence qui prime désormais en matière d'aménagement du territoire. L'exemple de l'enseignement supérieur est particulièrement révélateur. Ainsi :

- D'une part, les villes moyennes et leurs intercommunalités se positionnent souvent sur une offre spécifique. Les trois universités technologiques du territoire français, de nombreuses écoles d'ingénieurs ainsi que la majorité des « prépas intégrées » se situent dans des villes moyennes. On notera que les villes moyennes concentrent également 24 % des BTS et 30 % des IUT.
- D'autre part, les villes moyennes et leurs intercommunalités sont plus performantes que les grandes universités dans le domaine de l'encadrement, de l'insertion professionnelle, de la qualité de la vie étudiante, des relations avec le tissu économique.
- Enfin, les villes moyennes et leurs intercommunalités constituent aussi un laboratoire des modes d'organisation des acteurs locaux par des effets de proximité.

**À l'évidence, l'excellence n'est pas question de taille. La politique nationale en matière d'enseignement supérieur et de recherche doit reconnaître et conforter l'excellence des sites de proximité, et, pourquoi pas, les labelliser.**

### 3 • UN NOUVEAU CONTEXTE QUI SOULÈVE DES INQUIÉTUDES

**L'organisation de l'enseignement supérieur français connaît depuis 2007 une importante remise en chantier** : autonomie des universités, territorialisation du pilotage des formations, renforcement des pôles nationaux et internationaux labellisés.

L'actuelle réorganisation de l'enseignement supérieur vise à favoriser l'émergence de quelques sites visibles à l'international, ce que les élus de la FMVM ne remettent pas en cause. Mais il ne faut pas oublier que l'objectif principal de l'enseignement supérieur est de former de bons étudiants qui s'inséreront dans l'économie, et non de faire entrer un plus grand nombre d'universités dans le classement de Shanghai.

Les élus des villes moyennes et de leurs intercommunalités sont quant à eux soucieux de continuer à faire coexister deux logiques sur le territoire. Ils sont attachés à garantir l'accès du plus grand nombre à l'enseignement supérieur, y compris aux formations de troisième cycle, et souhaitent préserver un enracinement local de la jeunesse.

L'offre d'enseignement supérieur est un atout, elle ouvre des perspectives de développement économique importantes, renforce l'attractivité pour les entreprises et les habitants, et représente une opportunité de dynamisation des villes par une population jeune constamment renouvelée.

**Parallèlement, au niveau national, la France subit une désindustrialisation croissante.** Pour échapper à ce mouvement — qui frappe de plein fouet le tissu économique des villes moyennes où l'industrie est historiquement très présente — il paraît nécessaire de **continuer à élever le niveau de qualification des jeunes et à développer les activités de recherche** en villes moyennes. Les industriels ont tout particulièrement besoin d'innovation et de technologies de pointe. Or, il faut bien reconnaître que les PME-PMI sont très loin des grands laboratoires de recherche...

L'offre d'enseignement supérieur et la recherche est un atout pour rester dans la course de l'économie de la connaissance. Elle ouvre des perspectives de développement économique importantes, renforce l'attractivité pour les entreprises et les habitants, et représente une opportunité de dynamisation des villes par une population jeune constamment renouvelée.

Les maires et présidents des villes moyennes sont engagés dans une **logique d'excellence autour de niches et de filières spécialisées qui leur permettent de participer à la compétition économique nationale**, voire internationale. Cette logique doit être appuyée par l'État et les acteurs de l'enseignement supérieur, l'avenir de l'économie française étant en jeu, en particulier celle de l'industrie.

### 4 • L'ENQUÊTE DE LA FMVM

Dans ce contexte particulier de bouleversements, la FMVM a souhaité mener une enquête dans le réseau des villes moyennes et de leurs intercommunalités afin d'apporter des éléments concrets quant au rôle de ces collectivités dans le domaine de l'enseignement supérieur. Les **résultats de cette enquête, publiés en septembre 2009**, soulignent à la fois leurs préoccupations et les actions déployées par les maires des villes moyennes et les présidents de leurs communautés.

L'enquête révèle que **87,5 % des maires des villes moyennes et des présidents de communautés sont inquiets quant au maintien de certaines formations du supérieur**. Parmi ces 87,5 %, ils sont 94 % à être préoccupés pour le court et le moyen termes. Les formations qui suscitent le plus d'inquiétudes sont : **IUFM**, les **IUT**, la filière **AES** et la filière **STAPS**.

**À l'origine des inquiétudes, la question du financement des établissements**, et notamment celui des antennes universitaires, est souvent évoquée. On rappellera que la loi relative aux libertés et aux responsabilités des universités (LRU) a modifié le système de financement des établissements

d'enseignement, et que les plus petites universités souffrent plus particulièrement d'une réduction de leurs moyens. Par contrecoup, les implantations en villes moyennes sont menacées, les tentations de recentralisation des universités-mères allant croissant. La menace pesant sur le maintien des IUFM en villes moyennes est également attribuée aux dispositions de la LRU qui entérine la masterisation des IUFM.

Par ailleurs, il s'avère que **seuls 24 % des maires et présidents sont effectivement associés à la stratégie universitaire**, pourtant les villes moyennes et leurs intercommunalités apportent une large contribution, notamment financière, à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante. Ainsi, **93 % des villes moyennes et intercommunalités ont mis en place des services et actions spécifiques à l'intention des étudiants du supérieur**. En tout premier lieu, elles sont **75 % à avoir développé une offre de logements étudiants**, souvent sans l'intervention des CROUS dont l'action se concentre sur les grands centres urbains. De la même façon, **60 % des villes moyennes et intercommunalités proposent un service de restauration** aux étudiants, et **45 % d'entre elles mettent en œuvre, à leur intention, des réductions tarifaires pour les activités culturelles, les loisirs et le sport**, etc.

Les villes moyennes et leurs communautés sont également soucieuses de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés : **elles sont 63 % à tisser des liens avec les acteurs économiques du territoire et à mettre en œuvre des actions en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes**. À court terme, toujours selon les réponses apportées à l'enquête conduite par la FMVM, ce pourcentage passera à **79 %** des villes moyennes et intercommunalités.